

# RÉDUISEZ VOS DÉCHETS GRÂCE AU COMPOSTAGE !



Savez-vous que plus d'1/4 des déchets ménagers produits en Corse sont compostables ?

Epluchures de légumes, de fruits, fleurs fanées, restes de repas, ils peuvent tous aller au composteur.

## ÉTAPE 1

Dépôt des déchets de cuisine et du jardin.

## ÉTAPE 2

Décomposition et fermentation grâce à des micro-organismes et des petits invertébrés.

## ÉTAPE 3

Production de compost pour fertiliser les plantes.

*Bien utilisé, un composteur permet de réduire nos déchets de 80kg par an et par habitant !*

Commandez votre composteur sur [syvadec.fr](https://www.syvadec.fr)

Lors de votre inscription, vous pourrez choisir une session de distribution pour récupérer votre composteur. Un agent du SYVADEC sera présent pour vous donner conseils et astuces nécessaires pour réussir votre compost !

Pour plus d'informations, contactez-nous sur : [compostage@syvadec.fr](mailto:compostage@syvadec.fr)

f |  |  | [syvadec.fr](https://www.syvadec.fr)

 **syvadec**  
ETABLISSEMENT PUBLIC DE VALORISATION  
DES DÉCHETS DE CORSE  
*Femu per dumane*

# LES DÉCHETS À METTRE DANS LE COMPOSTEUR :

## DÉCHETS BRUNS (MATIÈRE SÈCHE) :

- Les feuilles mortes et les fleurs fanées
- Les branches
- Les coquilles d'œufs
- Les coques de fruits secs
- Les copeaux, les écorces et la sciure de bois
- Le papier essuie-tout, boîtes d'œufs



## DÉCHETS VERTS (MATIÈRE HUMIDE) :

- Les épluchures et restes de fruits et légumes
- Les restes de repas (d'origine végétale)
- Le marc de café et les sachets de thé
- Les coupes de gazon

## JE NE METS PAS DANS LE COMPOSTEUR

Les produits d'origine animale, les produits laitiers, les huiles et produits gras, les plantes et feuillages malades ou toxiques (rhubarbe, laurier, thuya,...), les déchets non alimentaires (litière, mégot, sacs y compris sacs compostables,...).

## 3 RÈGLES D'OR POUR RÉUSSIR SON COMPOST



Contrôler régulièrement l'humidité



Remuer et brasser régulièrement



Maintenir un juste équilibre entre les matières vertes et les matières brunes

AU BOUT DE 9 À 12 MOIS,  
VOUS POURREZ UTILISER  
VOTRE COMPOST !

Quelques centimètres de compost au pied des plantes de votre jardin.

1/3 de compost et 2/3 de terre pour les nouvelles plantations.



Avec votre composteur nous vous fournissons un bio seau, idéal pour collecter vos biodéchets et les transporter de votre domicile au composteur.